



Amtsblattportal
Portail des feuilles officielles
Portale dei fogli ufficiali
Official Gazettes Portal

Publications du 08.04.2026

09.04.2026

Economie, travail et éducation2

Economie, travail et éducation

Autorisation hôtellerie et restauration

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Adrien Theytaz, Anniviers

Bénéficiaire de l'autorisation

Monsieur Adrien Theytaz
Nationalité: Suisse
Domicile:
3979 Grône

Informations sur les locaux de l'organisation et des emplacements

Cabane : de Tracuit

Adresse, Lieu : Alpage de Tracuit, 3961 Zinal

Propriétaire de l'organisation concernée

Club Alpin Suisse CAS, Section Chaussy
CHE-104.321.030
Chemin de Rochebord 1
1860 Aigle

Contenu de l'avis et nom de l'enseigne

Enseigne : Cabane de Tracuit

Heures d'ouverture : 04h00 à 22h00

Date de prise d'activité : dès autorisation communale

Description de la prestation de services

à offrir à titre commercial les prestations suivantes : hébergement, vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que M. Adrien Theytaz domicilié à Grône, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande, peuvent les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Anniviers
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai

30 jours

Expiration du délai: 08.05.2026